

DEPARTEMENT

D'ILLE et VILAINE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT

de RENNES

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CANTON

de BRUZ

N°06/2025**COMMUNE DE****CHARTRES-DE-BRETAGNE**

CONVOCACTION

28 janvier 2025

L'an deux Mil vingt-cinq, le 3 février, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Philippe BONNIN, Maire, après avoir été convoqué le 28 janvier 2025 conformément à l'Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRESENT(E)(S)

16

PRESENT(E)(S) :

M. BONNIN, M. GEFFROY, Mme POULAIN, Mme LOUIS, Mme JOALLAND, M. LE BORGNE (arrivé à 18h55), Mme LOUIS, M. BABOUR, M. DANGE, M. MUTSHE, M. GIRAUD, Mme BLANCHET, Mme BONNET, Mme BENTZ, Mme VANNIER, M. BOSSARD

**ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S)
AVEC POUVOIR(S)**

3

ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S) AVEC POUVOIRS :

Mme KOUBA donne pouvoir à Mme BONNET
M. GAUTIER donne pouvoir à Mme POULAIN
Mme GLAZIOU donne pouvoir à Mme LOUIS

ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S)

3

ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S):

Mme BOUCHERON
Mme BOSSARD
Mme HANANE

ABSENT(E)(S):**ABSENT(E)(S)****SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. BOSSARD

Modifications du tableau des effectifs

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Du 3 février 2025

N°06/2025

4.1.1

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le

ID : 035-213500663-20250211-DEL06_2025-DE

Modifications du tableau des effectifs

Suppressions de postes :

- a. Un agent du Pôle Ressources Techniques a été admis à la retraite pour invalidité le 1^{er} décembre 2024 après un congé longue durée de 5 ans.
Il est proposé de supprimer aux tableaux des effectifs au 01.03.2025 un poste à temps complet au grade de technicien
- b. L'agent, responsable du service environnement, a été détaché sur le grade de technicien, suite à l'obtention du concours. Il a été placé en stage pendant sa période de stage. A l'issue de cette période, il a été titularisé.
Il est proposé de supprimer aux tableaux des effectifs au 01.03.2025 un poste à temps complet au grade d'agent de maîtrise principal.

Les membres du Conseil municipal à l'unanimité :

- **Acceptent les modifications du tableau des effectifs telles que présentées.**

C.C.- Suivent les signatures
Le Maire

Philippe BONNIN

